

Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 6 Février 2015.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du maire : A . Marzin

1- Extension du cabinet médical :

La commune a été sollicitée pour l'extension de l'actuel cabinet médical dans l'espoir d'accueillir un 3eme médecin.

La commission d'appel d'offres s'est réunie vendredi matin, afin d'analyser les différentes missions. Estimation des travaux: 185.000 euros H t

Mission de maîtrise d'oeuvre:

Cabinet Tritschler architecte à Leuhan
montant: 14.800 euros.

Mission contrôle technique et électrique:

Cabinet Véritas
montant: 3.480 euros.

Mission S P S (coordination sécurité des personnes):

Cabinet Véritas
montant: 3.120 euros

Mission diagnostic amiante:

Cabinet Véritas
montant: 340 euros

Mission étude de sol:

Cabinet Solcap
montant: 1.690 euros

Mission étude thermique (RT 2012)

Cabinet Armor Ingénierie
montant: 1.170 euros

Montant total de ces missions: 24.600 euros.

Avis Favorable du conseil

2 Syndicat Départemental d'énergie (S D E)

Une loi de 2010, impose aux collectivités, une mise en concurrence de leur contrat de fourniture d'énergie (supérieur à 36 Kwa).

La commune a adhéré au groupement d'achat d'énergie initié par le Syndicat Départemental d'Énergie, lequel se propose d'apporter ses compétences en mutualisant les achats pour le compte des communes, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Avis Favorable du conseil .

3 Urbanisme:

Certificat d'urbanisme à Kervougard: l'opération a été considérée comme réalisable par C U du 11 Juillet 2014. Cependant il est précisé dans l'article 1 du code de l'urbanisme, qu'il y a lieu de prendre une délibération motivée, qui sera jointe au dossier de permis de construire, lorsque celui ci sera déposé.

Avis Favorable du conseil.

Certificat d'urbanisme à Minez-Roscoajou: Une demande de Certificat d'urbanisme a été déposée le 1er Déc 2014, en vue de l'extension d'une maison d'habitation . L'opération a été considérée comme réalisable par C U du 18 Déc 2014, cependant il est précisé dans l'article 1 du code de l'urbanisme, qu'il y a lieu de prendre une délibération motivée, qui sera jointe à la demande de permis

lorsqu'elle sera déposée.

Avis Favorable du conseil.

4 **Questions et Informations diverses:**

Batiment O H S (ancien dispensaire):

Une offre a été faite à l'O H S qui souhaite vendre leur batiment(occupé actuellement par les Kinés, le service social, la médecine du travail).

La commune est dans l'attente d'une réponse de leur part.

La Poste: Suite à la visite de Mme Goubin,directrice, l'activité du bureau de Poste de Mael-Carhaix se maintient et donc bonne nouvelle ,les horaires actuels du bureau de Poste seront maintenus (33 h hebdomadaire) .

La M A J I(maison d'assistance de jour,itinérante) dépend du comité d'entraide.Qui accueille 10 personnes de la commune et des alentours.

Elle sera installée tous les vendredis à partir du 1er Mars à la salle associative du complexe KERFERS.

Très Haut Débit:

Faisant suite a une réunion du 5 Février,organisée par la C C K B et Mégalis Bretagne qui assure la maitrise d'oeuvre de cette opération. Les zones dites « blanches » du territoire vont être prioritaires,ainsi la partie « EST » de la commune sera concernée par la 1ere tranche (début des travaux fin 2015) opérationnel fin 2016 .

Ce réseau sera cofinancé par tous les acteurs publics,dont la C C K B à hauteur de 787.000euros. Il sera mutualisé et ouvert à tous les opérateurs.Prés de 1.780 foyers,sites publics et entreprises seront raccordés au nouveau réseau.